

VILLE DE BARR
La prochaine séance du CONSEIL MUNICIPAL se tiendra
Le LUNDI 23 FEVRIER 2026 à 19 heures
(Salle du conseil – Mairie de BARR)

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

POINTS D'INFORMATION :

N°	SUJET	THEMATIQUE
1	Droit de préemption urbain - Déclarations d'intention d'aliéner - Exercice par le Maire de la délégation consentie par le conseil municipal	Domaines
2	Attributions de marchés publics et avenants - Exercice par le Maire de la délégation consentie par le conseil municipal	Marchés publics

POINTS SOUMIS A DELIBERATION :

3	Débat d'orientations budgétaires - Exercice 2026	Finances
4	Détermination des attributions de compensation pour l'exercice 2026 - Modalités de répartition des charges liées aux transferts antérieurs et régularisation de la compensation des charges relatives au transfert des zones d'activités économiques	Finances
5	Promotion de l'identité architecturale et urbaine locale - Octroi de subvention patrimoine	Domaines
6	Attribution d'une récompense dans le cadre du Festival Nomade	Culture
7	Convention relative à l'entretien de la végétation et du chemin rural dit « Kaesweg » - Approbation	Patrimoine
8	Revalorisation de la participation employeur à la complémentaire santé	Ressources humaines
9	Tableau des emplois - création d'emploi permanent	Ressources humaines
10	Tableau des emplois - création d'emplois non permanents	Ressources humaines